

FRATERNITE SACERDOTALE SAINT PIE X

# LOU PESCADOU

NICE - CANNES - GRASSE

N°204 – novembre 2020 – prix indicatif : 2 €

Chapelle de la Visitation  
17, place Sainte-Claire  
06 300 Nice

14, avenue François Tuby  
06150 Cannes-La Bocca

Chapelle Saint-Louis  
4, avenue Chiris  
06130 Grasse

04 93 85 32 44

## Cinquante ans !

En ce 1<sup>er</sup> novembre 2020, la Fraternité Saint-Pie X fête son premier jubilé. C'est en effet le 1<sup>er</sup> novembre 1970 que Mgr Charrière, alors évêque de Fribourg, la reconnut officiellement en son diocèse, permettant la création d'un premier « convict » de séminaristes, qui deviendra bientôt le séminaire d'Ecône.

Un jubilé est d'abord un temps d'action de grâce, pour tous les dons reçus du Ciel. Le recul donné par ce demi-siècle montre jusqu'à l'évidence combien cette fondation fut providentielle, non seulement pour les nombreuses vocations qui trouvèrent leur épanouissement dans cette société sacerdotale, non seulement pour les fidèles qui par elle purent trouver le véritable visage de l'Église et se diriger avec sûreté vers le Ciel, mais encore pour l'Église entière. Alors que le relativisme s'y est engouffré à plein, la Fraternité Saint-Pie X s'est trouvée comme malgré elle être un repère de doctrine, d'authentique vie liturgique, de pastorale véridique, c'est-à-dire tout orientée vers le salut des âmes. Tout cela n'est que don de Dieu, auquel il importe de correspondre chaque jour, pour ne pas éteindre la grâce reçue.

Peut-être l'oublions-nous, un jubilé est également un temps de renouvellement, destiné à renouer toujours plus authentiquement avec la flamme divine qui fut à l'origine de sa fondation. Un tel renouvellement passe d'abord par la pénitence, élément essentiel à tout jubilé. Car si Dieu a montré de manière splendide sa fidélité vis-à-vis de cette petite société religieuse, s'Il l'a protégée quelquefois de manière inouïe, chacun des hommes la composant n'a pas, pour sa part,

été aussi fidèle au dessein divin. Les prêtres nous ayant quittés, les fautes publiques de certains de ses membres, et plus généralement les péchés et lâchetés de chacun, en sont la triste preuve. Et cela réclame pénitence.

Le renouvellement propre au jubilé ne saurait pourtant s'arrêter là. Il s'agit surtout de se laisser à nouveau embraser d'amour et de zèle pour Notre-Seigneur Jésus-Christ et son Église, dans l'oubli de soi et de ses propres intérêts. Comme tout-un-chacun, la Fraternité ne servira en vérité Notre-Seigneur Jésus-Christ et son Église que dans la mesure où elle disparaîtra à ses propres yeux, pour se laisser transpercer par le Christ, brasier lumineusement simple de vérité et incandescent de charité. *Zelus domus tuæ comedit me*, chantait le psalmiste (Ps 68, 10) ; le zèle de votre Église me dévore, devrait pouvoir dire chaque membre de la Fraternité. Prier pour la Fraternité Saint-Pie X, c'est demander cette grâce pour chacun de ses prêtres. C'est encore demander pour eux la force de toujours témoigner quelles que soient les oppositions, nombreuses, venues d'ici ou de là. Il ne suffit pas d'être éclairé, encore faut-il avoir le courage de s'opposer aux ténèbres, pour qui veut servir en vérité le Christ.

De ce renouvellement profond dépendent les cinquante ans à venir de notre chère Fraternité. Prions pour que nos successeurs puissent en fêter les cent ans avec une action de grâce plus grande encore.

**Abbé P. de LA ROCQUE**

## Volons au secours des âmes du Purgatoire

On raconte que Sainte Thérèse d'Avila apprit un jour, par révélation, que de tous les religieux qu'elle avait connus, trois seulement avaient évité le Purgatoire... Et Monseigneur Lefebvre, qui n'a pas eu de révélation particulière, mais qui est l'écho de la Tradition, parle dans son *Itinéraire spirituel* du Purgatoire « où nous séjournons nous-mêmes selon toute vraisemblance plus ou moins longtemps ; souhaitons-le, ce sera le signe de notre élection. » Ces deux exemples rappellent à tous que le Purgatoire existe et qu'il n'est certainement pas vide.

L'existence du Purgatoire est en effet une vérité de foi enseignée par l'Église, et même par trois conciles : Lyon II, Florence et Trente. Monseigneur Lefebvre, dans le même ouvrage cité, affirme : « Il est nécessaire d'insister sur le fait que l'existence du Purgatoire est un article de foi. Est hérétique celui qui nie le Purgatoire. » Que faut-il donc croire ? Que c'est un lieu de souffrances où les âmes des justes achèvent d'expié leurs péchés avant d'entrer au Ciel. Comment des âmes justes peuvent-elles se trouver dans un lieu de souffrances ? Certes, il s'agit d'âmes mortes en état de grâce, sans péché mortel sur la conscience, mais avec des péchés véniels non pardonnés, ou/et avec des péchés mortels et véniels pardonnés, mais non encore expiés.

Pour comprendre la raison d'être du Purgatoire, il faut rappeler qu'un péché doit non seulement être pardonné, mais aussi expié ou réparé. Quelqu'un qui commet un péché est fautif devant Dieu et mérite une peine ; éternelle dans le cas du péché mortel, temporelle dans le cas du péché véniel. S'il regrette ses péchés, se confesse et reçoit l'absolution, il n'est plus fautif, mais juste aux yeux de Dieu ; sa peine éternelle est annulée et il lui reste une peine temporelle à purger. On saisit mieux cette notion de réparation avec un péché comme le vol. On comprend que pour être pardonné, le voleur ne doit pas simplement regretter en rendant ce qu'il a pris, mais aussi réparer le désordre social causé, et ce par l'accomplissement d'une peine. Et s'il ne peut réparer ce péché sur cette terre, il convient qu'il le fasse dans un lieu distinct du Ciel.

Les âmes au Purgatoire souffrent terriblement. Saint Thomas d'Aquin affirme : « La moindre des peines du Purgatoire dépasse la plus grande de la vie présente ». Qu'est-ce qui fait tant souffrir ? Il faut faire un parallèle avec l'Enfer pour bien comprendre. La peine la plus grande de l'Enfer est la peine du dam : être séparé pour toujours de Dieu ; ça n'est pas la peine des sens, la peine du feu, même si on se la représente plus facilement. La peine principale du Purgatoire est donc un retard dans la vision béatifique. Ces âmes, séparées de leur corps, saisissent beaucoup plus clairement que nous la valeur sans mesure de la vision immédiate de Dieu. Elles savent que l'heure est arrivée où elles devraient jouir de Lui, si elles n'y avaient pas mis obstacle. L'âme séparée de son corps ne trouve plus de biens créés pour se distraire et oublier la douleur de la privation de Dieu. Parce qu'elle n'a pas assez cherché Dieu sur la terre, Il se cache...

Cette peine des âmes du Purgatoire est très grande en raison de la vivacité de leur foi et de leur charité. La connaissance qu'elles ont de Dieu est si parfaite et leur amour pour Lui est si fort, que ne point Le voir leur cause des tourments inexprimables. Une toute petite image peut nous aider à comprendre pourquoi le retard de la vision de Dieu est une souffrance : c'est celle de la faim. Si notre repas est retardé, même très retardé, la souffrance de la faim devient alors très forte. Et même si on nous dit qu'on mangera, mais plus tard, ça ne calme pas pour autant la faim. Il y a bien une souffrance, en raison d'un retard. Cela est, bien sûr, une faible comparaison.

Il y a également au Purgatoire la peine des sens, la peine donc du feu. Saint Paul parle d'œuvres auxquelles se mêlent des imperfections. Celui qui les accomplit « sera sauvé, mais en passant comme par le feu » (1 Co 3, 16), c'est-à-dire qu'il n'entrera au Ciel qu'après avoir expié par le feu du Purgatoire les fautes qu'il a commises. Saint Thomas d'Aquin affirme : « C'est le même feu qui purifie les âmes du Purgatoire et qui châtie les damnés. »

Les peines du Purgatoire sont proportionnées au nombre et à la gravité des fautes à expier. Le temps à passer dans ce lieu de souffrances est donc propre à chaque âme. Saint Dominique a bénéficié d'une apparition d'une âme du Purgatoire, celle d'un certain Alexandre, qui lui a dit être condamné à 700 ans de Purgatoire, pour plusieurs péchés commis et qu'il avait fait commettre par ses vanités mondaines. On se souvient aussi que sœur Lucie, à Fatima, a appris de la Très Sainte Vierge qu'une jeune fille récemment décédée serait au Purgatoire jusqu'à la fin du monde.

Les âmes restent au Purgatoire tant que leur dette envers la justice divine n'est pas pleinement acquittée. Elles l'acquittent progressivement, en subissant. Mais une partie de leur peine (voire toute) peut être remise, car elles peuvent recevoir du secours des fidèles de l'Église militante. Nous pouvons en effet réduire la peine des âmes du Purgatoire, ou même l'annuler, par la prière, le jeûne, l'aumône, le gain des indulgences, la sainte communion et le saint sacrifice de la Messe. Le Concile de Trente enseigne : « C'est le saint sacrifice qui leur porte le secours le plus efficace ». Nous pouvons donc délivrer les âmes du Purgatoire, et une fois délivrées elles deviennent de saints intercesseurs.

On peut aussi agir... pour éviter soi-même le Purgatoire. Il faut pour cela se préserver des plus petites fautes. Il faut aussi expier par la pénitence les péchés dont nous avons obtenu le pardon. Il faut enfin se confesser souvent : la pénitence sacramentelle aide à réduire la peine due pour les péchés.

Terminons par un extrait de cantique rédigé par saint Louis-Marie Grignion de Montfort. Il met en scène les âmes du Purgatoire qui s'adressent aux fidèles de la terre.

« Mortels, écoutez-nous. Écoutez-nous, chers frères. Nous soupignons vers vous, du fond de nos misères. Hélas ! Que nous souffrons ! Qui pourrait le comprendre. Nous pleurons, nous crions, sans qu'on nous veuille entendre. »

« Nous sommes vos parents, vos pères et mères, chers amis, chers enfants, exaucez nos prières. Si l'amour ou le sang ne vous rend insensibles, soulagez maintenant nos souffrances terribles. »

« Si vous nous délivrez ou donnez assistance, vous nous éprouverez pleins de reconnaissance. Car, ayant eu par vous une entière victoire, nous nous emploierons tous pour vous mettre en la gloire. »

Abbé V. GRAVE

## MOIS DE NOVEMBRE : DES INDULGENCES PLÉNIÈRES A GAGNER !

**Du 1<sup>er</sup> au 8 novembre**, vous pouvez gagner chaque jour une indulgence plénière applicable aux âmes du Purgatoire. Une indulgence plénière est la rémission totale des peines dues au péché, peines qui précisément retiennent nombre d'âmes au Purgatoire. Par le mérite de vos bonnes œuvres et la miséricorde de l'Église, vous pouvez obtenir à huit âmes (une par jour) la rémission de ces peines, et donc l'accès immédiat à la béatitude éternelle ! Pour cela, il vous faut :

1. **Aller visiter un cimetière** en y priant ne serait-ce que mentalement pour les défunts (le 1<sup>er</sup> novembre, la visite d'une église suffit en y récitant un Pater et un Credo).
2. **Communier** à chaque fois que vous essayez de gagner une indulgence ; il faut donc communier chaque jour si l'on veut gagner chaque jour une indulgence.
3. **Vous confesser** dans les huit jours qui précèdent ou qui suivent.
4. **Prier aux intentions du Souverain Pontife**. Ce qu'on appelle "intentions du Souverain Pontife" recouvre en fait cinq intentions : l'exaltation de l'Église, la propagation de la foi, l'extirpation des hérésies, la conversion des pécheurs, la concorde entre les princes chrétiens.

Les âmes du Purgatoire attendent de nous leur soulagement ; sachons le leur donner, ce seront autant d'âmes qui nous accueilleront au Ciel.

## La vérité à l'épreuve du « catholicisme » libéral

Il n'est pas un jour sans que les nouvelles ecclésiales ne soient ternies d'un nouveau désastre. Ainsi, le pape François vient de prôner la reconnaissance civile des unions homosexuelles. Hier, il signait son pacte mondial pour l'éducation, sans aucune référence à Notre-Seigneur Jésus-Christ ; et avant-hier sa déclaration d'Abu-Dhabi, affirmant faussement que Dieu veut positivement toutes les religions. Ce ne sont là que quelques exemples destinés à montrer l'étendue du désastre, la diversité des domaines si profondément concernés par la crise que traverse l'Église.

A l'origine de ce champ de ruines, se trouve sans aucun doute ce qui a été appelé le « catholicisme libéral », à vrai dire bien peu catholique. Né au XIX<sup>e</sup> siècle telle une fille de l'esprit des « Lumières », il fut aussitôt combattu par les papes, comme le montrent leurs si belles encycliques d'alors. Le primat que ces nouveaux renégats donnaient à la liberté menace l'idée même de vérité.

Malgré les nombreuses condamnations, ces catholiques libéraux restaient à l'œuvre dans l'Église, mais les mises en garde répétées contre ces ennemis de l'intérieur les obligeaient à rester discrets. Le concile Vatican II (1962-1965), en refusant d'user de l'infaillibilité et de condamner les erreurs, fut

pour ces libéraux un terrain propice, et bientôt une occasion de triomphe. Sous leur influx, le relativisme doctrinal s'installa dans l'aula conciliaire. Il fallut ensuite peu de temps pour que le zèle missionnaire, qui s'efforçait d'amener les âmes à la vérité qu'est Jésus-Christ, fût considéré comme un prosélytisme condamnable. Dix ans après la fin du concile, Mgr Lefebvre dressait ce constat : « *Catéchèse, séminaires, constitution de l'Église, conception du sacerdoce : les conceptions libérales ont tout ravagé et emmènent l'Église au-delà des conceptions du protestantisme, à la stupéfaction des protestants et à la réprobation des orthodoxes* » (Lettre aux amis et Bienfaiteurs, 1975).

### La conception libérale de la vérité

Qu'est-ce donc que ce catholicisme libéral ? Dès 1963, Mgr Lefebvre le décrivait ainsi : « *Les catholiques libéraux n'ont qu'un but : s'entendre avec le monde moderne. Ils n'ont plus d'oreilles pour la vérité, le sens commun, la Révélation, le Magistère de l'Église* ». Comment purent-ils en arriver à un tel mépris ? C'est que, « *ne supportant plus la saine doctrine, [...] ils se sont fermés à la vérité pour se tourner vers des fables* » (2 Tm 4, 4), en l'occurrence celles du subjectivisme.

Le subjectivisme est une maladie de l'intelligence par laquelle l'homme, loin de se soumettre au monde réel tel qu'il est, prône le primat de la conscience, et bien vite de l'avis personnel. Parce que la conscience y est posée comme un absolu, la vérité ne peut plus être la soumission de l'intelligence au réel. Toute soumission à quelque chose d'extérieur à lui est d'ailleurs insupportable au libéral. Ce monde extérieur à la conscience, le subjectivisme le considère comme une simple matière, informe, que l'homme est appelé à modeler, un peu comme le potier sa glaise. Aussi, à leur sens, la « vérité » est un pur énoncé qui, loin de provenir du réel, est une construction du sujet à partir de l'expérience qu'il a de ce monde extérieur. A la conscience, donc, de « donner sens » à l'expérience. En un mot, le subjectivisme a opéré un renversement profond : ce n'est plus à l'intelligence humaine d'être informée par le réel, mais à elle de lui donner forme, de lui donner « sens ». La conséquence dans le domaine religieux s'impose : la « foi » du catholique libéral n'est plus l'adhésion de l'intelligence aux vérités révélées par Dieu, mais l'expression d'un ressenti, suite à une « expérience » de Dieu, à un contact supposé avec lui. En un mot, le sentiment religieux l'a emporté sur le contenu du *Credo*. Ce grand renversement a des conséquen-

ces aussi nombreuses que graves.

Tout d'abord, on devine aisément que chacun « donnera sens » à sa manière, et qu'il y aura donc autant de vérités que d'individus : à chacun sa vérité. C'est ce qu'on appelle le relativisme. Le catholique libéral prône donc le relativisme religieux, auquel il donne le nom séduisant de « liberté religieuse » : chacun doit être libre d'exprimer en public et de répandre le fruit de son expérience religieuse, quelle qu'elle soit (Concile Vatican II, déclaration *Dignitatis humanæ*). En termes catholiques, cela veut dire que l'erreur a autant de droits que la vérité, le poison malfaisant autant que l'authentique médicament. Vraiment, le catholique libéral s'est « tourné vers des fables » (2 Tm 4, 4), hélas ô combien dramatiques pour les âmes.

De plus, selon une telle conception, la vérité ne peut plus être enseignée avec autorité par autrui, y compris la vérité religieuse. Ce serait en effet, pour le catholique libéral, une volonté déplacée d'imposer la vérité de l'extérieur, alors qu'à ses yeux, « la vérité ne s'impose que par la force de la vérité elle-même » (Vatican II, *Dignitatis humanæ*, n° 1). La vanité d'une phrase si solennelle apparaît lorsqu'on l'applique au quotidien : on ne pourra demander à l'élève d'user du théorème de Pythagore tant qu'il n'en aura pas saisi toute la force intrinsèque, autrement dit tant

qu'il n'aura pas atteint le degré d'intelligence qu'avait le sage Pythagore ! L'enseignement par voie d'autorité étant banni – malgré la demande du Christ : « Allez, enseignez toutes les nations » (Mt 28, 19) – l'autorité religieuse a pour fonction, aux yeux du catholique libéral, de proposer une expérience de Dieu, puis de formuler le sentiment religieux commun expérimenté à cette occasion. Cette conception du Magistère ecclésial, saint Pie X l'avait pourtant condamnée dans son encyclique *Pascendi dominici gregis*.

Enfin, pour le catholique libéral, la vérité ne peut être qu'évolutive. La perception d'aujourd'hui venant enrichir celle d'hier, la synthèse produite par la conscience est appelée à évoluer avec le temps. Le R.P. Congar, expert au concile Vatican II, l'exprimait à sa manière : « On ne peut demeurer fixé à un moment de l'histoire ». Le « progrès » et les « signes des temps » deviennent alors les maîtres mots du catholique libéral. La Révélation, loin d'être contenue dans le dépôt de la foi et transmise par l'Église, est celle que Jésus ressuscité fait dans l'aujourd'hui de l'Église. Elle est donc fondamentalement évolutive, et ne peut être close à la mort du dernier apôtre, comme l'affirme pourtant la foi catholique.

En quelques années, ce poison a envahi l'Église entière, porté par les autorités mêmes qui avaient pour mission de l'éradiquer. Mgr

Lefebvre, pour sa part, montrait toute la portée de ce venin libéral : « Avec cela, il n'y a plus de vérité possible. On pourra toujours dire demain que ce que nous avons pu dire aujourd'hui ne vaut plus rien, puisque demain on se trouvera dans un contexte social différent. Il n'y a plus de foi possible, plus de dépôt immuable de la Révélation. Il ne reste plus rien ». Et ailleurs, parlant des autorités en place dans l'Église : « Nous avons affaire à des gens qui ont une autre philosophie que la nôtre, une autre manière de voir, qui sont influencés par tous les philosophes modernes et subjectivistes. Pour eux il n'y a pas de vérité fixe, il n'y a pas de dogme. Tout est en évolution. C'est là une conception tout à fait maçonnique. C'est vraiment la destruction de la foi. »

**« Pour toi, prêche la vérité, insiste à temps et à contre-temps » (2 Tm 4, 2)**

Il est des scènes évangéliques qui se répètent à travers le temps. Alors que Notre-Seigneur Jésus-Christ disait à Pilate qu'il était « venu en ce monde pour rendre témoignage à la vérité », le scepticisme du procureur lui fit répondre : « Qu'est-ce que la vérité ? » (Jn 18, 37-38) Parti dialoguer avec lui juifs, il en vint à condamner le Christ.

Pour sa part, fidèle à sa mission d'évêque catholique, Mgr Lefebvre continua à témoigner de la vérité de Notre-Seigneur Jésus-Christ,

à temps et à contretemps. Refusant de faire sien ce primat du sujet et le relativisme qui en découle, refusant donc de coopérer à la destruction de la foi catholique ne serait-ce que par son silence face à ce poison, Mgr Lefebvre, et à sa suite la Fraternité Saint-Pie X, adopte une attitude claire, la seule possible pour demeurer véritablement catholique : « *Nous adhérons de tout cœur, de toute notre âme à la Rome catholique, gardienne de la foi catholique et des traditions nécessaires au maintien de cette foi, à la Rome éternelle, maîtresse de sagesse et de vérité. Nous refusons par contre et avons toujours refusé de suivre la Rome de tendance néo-moderniste et néo-protestante qui s'est manifestée clairement dans le Concile Vatican II et après le Concile dans toutes les réformes qui en sont issues. [...] Nous nous en tenons fermement à tout ce qui a été cru et pratiqué par l'Église de toujours* » (Déclaration de 1974).

Il est clair qu'une telle attitude lui valut les foudres de la Rome néo-moderniste. Toujours Mgr Lefebvre resta serein. Ces pseudo-condamnations n'avaient en effet aucune valeur, car l'Église n'a

de puissance que pour accomplir sa mission, que pour rendre témoignage à la vérité, et non pour la détruire. L'affirmation est de saint Paul : « *Nous n'avons pas de puissance contre la vérité ; nous n'en avons que pour la vérité* » (2 Co 13, 8). Le même saint Paul mettait déjà en garde contre les novateurs : « *Il y a des gens qui vous troublent et qui veulent changer l'Évangile du Christ. Mais quand nous-mêmes, quand un ange venu du ciel vous annoncerait un autre Évangile que celui que nous vous avons annoncé, qu'il soit anathème !* » (Ga 1, 7-8).

Aussi, dans sa Déclaration de 1974, importante, Mgr Lefebvre continuait : « *C'est pourquoi, sans aucune rébellion, nous continuons notre œuvre de formation sacerdotale sous l'étoile du Magistère de toujours.* » En effet, en ce tsunami destructeur de l'Église, des séminaristes s'étaient adressés à Mgr Lefebvre. A leur demande, ce dernier œuvra donc à la formation sacerdotale, précisément pour « *transmettre la sana doctrina approuvée par l'Église* ». Il s'agit de former des futurs prêtres exempts des erreurs propagées officiellement dans l'Église, bien

que condamnées par le Magistère de toujours. De tels pasteurs sont indispensables, « *afin que nous ne soyons plus des enfants, flottants et emportés à tout vent de doctrine, par la tromperie des hommes, par leur astuce pour induire en erreur ; mais que, confessant la vérité, nous continuions à croître à tous égards dans la charité en union avec celui qui est le chef, le Christ* » (Ep 4, 14-15).

L'œuvre à réaliser est immense. Il s'agit en tout premier lieu de défendre les biens essentiels à l'Église menacés par ce catholicisme libéral, à savoir le contenu même de foi catholique, l'authentique pratique sacramentelle de l'Église, son idéal de sainteté. C'est surtout en ce point, et à juste titre, que l'œuvre de Mgr Lefebvre est connue.

Mais parce que le libéralisme atteint l'intelligence même de l'homme, il s'agit aussi de former des intelligences et des volontés qui, loin d'être hypnotisées par le primat de la subjectivité, loin de se laisser entraîner par le relativisme, soient encore aptes à se soumettre au réel ; à en recevoir la vérité, qu'elle





soit naturelle ou surnaturelle. N'est-ce pas là l'humilité réclamée à l'intelligence ? Aussi, dans la foulée des séminaires, Mgr Lefebvre encouragea la fondation d'écoles. La Fraternité Saint Pie X compte aujourd'hui quelque trente-cinq écoles primaires sur le territoire français et une dizaine d'écoles secondaires, sans compter celles tenues par les congrégations amies de la Fraternité Saint Pie-X, telles les dominicaines enseignantes.

Mais Mgr Lefebvre voulait plus que des écoles. Ainsi, dès 1980, il inaugura à Paris un Institut universitaire,

l'Institut Saint Pie X, permettant aux meilleures intelligences l'accès à une formation classique, loin de toutes ces

« vents de doctrines » qui aujourd'hui ébranlent notre société. De même, depuis plus de dix ans maintenant, des universités d'été sont ouvertes à tous, pour leur permettre de retrouver une ambiance intellectuelle saine et vivifiante, où l'objectif n'est pas de savoir comment exercer sa supposée toute-puissance sur le monde ou sur soi-même, mais d'en découvrir la beauté, et à travers elle le dessein créateur de Dieu. A cette lumière seule s'éclairent les problèmes de société que notre monde contemporain affronte.

### « Tradidi quod et accepi » (1 Co 11, 23)

En un mot, Mgr Lefebvre entendait garder le trésor reçu de l'Église ; pour en vivre et en faire vivre ; car ce trésor n'est autre que celui légué par Notre Seigneur Jésus-Christ. Sur la fin de sa vie, le fondateur de la Fraternité Saint-Pie X put dire : « *Je ne suis qu'un évêque de l'Église catholique qui continue à transmettre la doctrine. Je pense que cela ne tardera sans doute pas, que l'on pourra graver sur ma tombe ces paroles de saint Paul : Tradidi quod et accepi, "Je vous ai transmis ce que j'ai reçu", tout simplement* » (sermon pour les sacres épiscopaux, 30 juin 1988). A sa suite, la Fraternité Saint-Pie X entend continuer cette si belle mission, même contre vents et marées.

**Abbé P. de LA ROCQUE**

## Avis pour le mois de novembre

- Le dimanche 1<sup>er</sup> novembre, jour de la Toussaint, est aussi l'anniversaire très exact des 50 ans de la reconnaissance de la FSSPX par Mgr Charrière, évêque de Fribourg. En cet honneur, à Nice, un apéritif paroissial sera servi à l'issue de la grand'messe de 10h00.
- Depuis l'établissement du couvre-feu et tant que celui-ci durera, les cours hebdomadaires sont ainsi réorganisés à Nice : un seul cours de catéchisme pour adultes sera donné, le samedi à 10h00. Le cours d'Écriture Sainte du mardi est avancé à 19h15, pour s'achever à 20h05.
- Ces cours seront supprimés les samedis 7 et 14 novembre, ainsi que le mardi 10 novembre, en raison de l'absence de M. l'abbé de La Rocque.
- Le samedi 7 et le dimanche 8 novembre, le ministère niçois sera assuré par M. l'abbé de Jorna, supérieur du district de France pour la FSSPX. Qu'il soit ici remercié de sa présence !
- Le mercredi 25 novembre à Nice, il n'y aura pas de garde de prêtre l'après-midi, ni de messe à 18h30. La seule messe célébrée le sera à 7h15.
- Dimanche 29 novembre, 1<sup>er</sup> dimanche de l'Avent, ouvrant le temps préparatoire à Noël. Début de la vénération des crèches en nos chapelles, celle de Nice vous réservant une grande et belle surprise...

## Ephémérides - Novembre 2020

Prieuré Saint Joseph - 17 place Saint Claire - 06300 Nice - 04 93 85 32 44

			<b>NICE</b> Chapelle de la Visitation 17 place Sainte Claire 06300 Nice	<b>CANNES</b> Chapelle Saint François d'Assise 14 av. François Tuby 06150 Cannes - La Bocca	<b>GRASSE</b> chapelle Saint-Louis 4 avenue Chiris 06130 Grasse
Di 1	<b>Fête de tous les Saints</b>	1°Ci	10h00	10h00	18h00
Lu 2	<b>Commémoration de tous les fidèles défunts</b>	1°Ci	11h05 et 11h30 messes lues 18h30 : messe chantée	11h00 et 11h30 : messes lues 18h00 : messe chantée	
Ma 3	de la férie		7h15 et 18h30		
Me 4	St Charles Borromée		18h30	Absence M. l'abbé de La Rocque : réunion des prieurs	
Je 5	de la férie (saintes reliques)		18h30		
Ve 6	de la férie 1er vendredi du mois		17h30: heure sainte 18h30: messe		
Sa 7	de la férie 1er samedi du mois		17h45 : méditation 18h00 : chapelet 18h30 : messe		
Di 8	23° Dim. après la Pentecôte		10h00	10h00	18h00
Lu 9	Dedicace du T. S. Sauveur	2°Ci	18h30	Absence M. l'abbé de La Rocque : retraite sacerdotale	
Ma 10	St André Avellin		10h00		
Me 11	St Martin, apôtre des Gaules		18h30		
Je 12	St Martin 1er		18h30		
Ve 13	St Didace		18h30		
Sa 14	St Josaphat		<b>pas de messe</b>		
Di 15	24° Dim. après la Pentecôte	2°Ci	10h00	10h00	18h00
Lu 16	Ste Gertrude		18h30	Absence de M. l'abbé Grave : session d'étude des prêtres	
Ma 17	St Grégoire le Thaumaturge		18h30		
Me 18	Dédicace Sts Pierre et Paul		18h30		
Je 19	Ste Elisabeth de Hongrie		18h30		
Ve 20	St Félix de Valois		18h30		
Sa 21	Présentation de la TSV		18h30		
Di 22	dernier dim. ap. la Pentecôte	2°Ci	10h00	10h00 14h30 : KT pour adultes	18h00
Lu 23	St Clément 1er		11h30 et 18h30		
Ma 24	St Jean de la Croix		7h15 et 18h30		
Me 25	Ste Catherine d'Alexandrie		<b>7h15 seulement</b>		
Je 26	St Silvestre		7h15 et 18h30		
Ve 27	ferie (Médaille Miraculeuse)		18h30	18h00	
Sa 28	de la férie		18h30	18h00	
Di 29	1er dimanche de l'Avent	1°Ci	10h00	10h00	18h00
Lu 30	St André, apôtre	2°Ci	11h30 et 18h30		